

La Véloroute vallée de la Baïse (V82) pour aller de Lannemezan au canal de Garonne

31 km entre Barbaste et Condom, puis 40 km de Condom à Saint-Jean-de-Poutge, ce devait être le trajet emprunté par nos visiteurs.



La Véloroute vallée de la Baïse (V82) pour aller de Lannemezan au canal de Garonne

La Véloroute vallée de la Baïse (V82) , de Barbaste à Condom, cela vous dit quelque chose ? Il est indéniable que le vélo devient de plus en plus un moyen de déplacement privilégié.

Il y a le promeneur, il y a le sportif, il y a surtout celui qui veut profiter du paysage tout en s'adonnant à une activité physique.



C'est le cas pour ce couple éminemment sympathique que j'ai rencontré sur la place de la bastide, hier après-midi. Il habitait Gap, avait des amis à Pau, y avait laissé leur voiture le temps de monter à Pornic, puis revenir en empruntant **La Véloroute** , Vallée de la Baïse V82.

Bonne route à nos deux cyclistes [1].



Grâce à eux, voici éclairci le mystère de ces panneaux qui ont fleuri au bord de nos routes et qui signalent un projet qui relie le canal de la Garonne à Vianne, Condom, Valence-sur-Baïse, Saint Jean Poutge, Mirande, Trie-sur-Baïse.

Claude Laffargue

La Véloroute vallée de la Baïse (V82) est un projet de 165 km entre Lannemezan et le canal de Garonne à l'écluse Larderet. Elle comprendra 30 km en Hautes-Pyrénées, 100 km dans le Gers et 35 km en Lot-et-Garonne. La Véloroute est déjà ouverte sur 57 km.

Une voie verte est un **aménagement en site propre réservé aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite et parfois aux cavaliers**. Interdite à la circulation motorisée, elle est adaptée aux déplacements d'ordre touristiques, de loisirs ou du quotidien. Elle doit être accessible au plus grand nombre et sécurisée en conséquence.

Une véloroute est un **itinéraire cyclable de moyenne ou longue distance, qui peut emprunter tous types de voies sécurisées** dont les voies vertes ou des voies à faible trafic motorisé. Contrairement à la route ou à la piste cyclable, elle doit être utilisable par tous les cyclistes, y compris les moins expérimentés.

Les véloroutes et voies vertes font partie d'un réseau national, mais également européen : l'Eurovelo.

[1] Notre correspondant espère que ces si sympathiques cyclistes donneront de leurs nouvelles, une fois arrivés à bon port... à Pau. Ils nous donneront ainsi en retour des informations sur la suite de leur parcours. Contact via notre page Accueil, rubrique "Contactez-nous". Merci d'avance à eux.